

partenaires

DE LA DECENTRALISATION AU NIGER

Numéro spécial

**PARTENAIRES VOUS SOUHAITE
UNE BONNE ANNÉE 2010 !**

EDITORIAL

Cher(es) ami(es),

Depuis 2004, les partenaires accompagnent le Niger dans son processus de décentralisation. De nombreuses initiatives ont été engagées et mises en œuvre à ce jour. Le journal « Partenaires » tente de faire le point à travers sa nouvelle rubrique « Résultats ».

La décentralisation exige une planification attentive, un renforcement des capacités important de tous les acteurs, des études et réflexions approfondies, des données plus élargies et davantage de personnel et de ressources. Elle est choisie, non pas parce qu'elle revient moins cher, mais parce que c'est la meilleure solution pour renforcer l'engagement de l'Etat à atteindre les objectifs de réduction de la pauvreté, les objectifs du Millénaire. De plus, la décentralisation exige au niveau local un plus grand engagement des acteurs et plus de capacité professionnelle et administrative. Cette dernière est également une opportunité pour mettre en application et améliorer l'approche basée sur le genre et les droits humains.

Je vous souhaite une très bonne année 2010.

Bonne lecture à tous,

Ousmane NIANG
UNICEF

Spécialiste en politiques sociales



Interview de M. Dagoul Malam N'Goudo, SG du Haut Conseil Des Collectivités Territoriales

Partenaires rencontre un acteur essentiel de la mise en œuvre de la décentralisation au Niger, le HCCT.

Monsieur le SG, pouvez-vous présenter votre institution ?

Le HCCT est composé des 76 membres appelés Conseillers nationaux. A l'évidence, les conseillers nationaux sont de véritables acteurs de la décentralisation et du développement local. Ils se réunissent au moins deux fois par an en sessions ordinaires pour débattre des questions relatives à la politique de décentralisation et aux Collectivités Territoriales (CT) et en donner des avis et recommandations au Gouvernement.

Quel est le cadre législatif et réglementaire encadrant les CT ?

Le cadre législatif et réglementaire encadrant les CT est constitué par un arsenal de textes. Au nombre des dispositions pertinentes que le législateur a érigé en principes fondamentaux, il faut retenir :

- la libre administration des Collectivités Territoriales,
- le couplage décentralisation-déconcentration,
- l'élection comme mode de désignation des organes de gestion des Collectivités,
- le contrôle de légalité a posteriori comme mode de tutelle de l'Etat sur les Collectivités Territoriales,
- l'autonomie et l'identité propre de chaque niveau de collectivité,
- la prise en compte de la dimension genre,
- l'implication de la chefferie traditionnelle dans le dispositif institutionnel des Collectivités Territoriales.

Pouvez-vous nous dire quelques mots sur le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ?

L'élaboration du CGCT est une excellente initiative qui permet d'intégrer dans un cadre unique les textes des différents domaines de la décentralisation et de la gestion des Collectivités. Le Code permet non seulement de connaître leur existence mais oblige aussi à leur respect par tous les acteurs.

Le HCCT est l'observatoire de la décentralisation. Comment assurez-vous ce rôle dans un pays aussi vaste que le Niger ?

La composition du HCCT révèle une Institution transversale ayant des relais d'informations dans les administrations centrales et locales, dans la société civile et dans toutes les organisations des différentes couches sociopolitiques et professionnelles du pays. Ils constituent les positions avancées d'observation de la vie des CT.

... (Suite page 2)

Ce neuvième numéro inaugure le financement du bureau de la coopération suisse.

Le rapport national dresse l'évaluation de la mise en œuvre de la décentralisation au Niger. Quelles sont les principales conclusions ?

Le HCCT a en effet entrepris une évaluation de la mise en œuvre de la décentralisation. Parmi les constats positifs, se trouvent :

- l'existence physique de la commune servant de cadre de définition des politiques publiques et d'un corpus juridique créant les conditions d'une bonne gouvernance des CT,
- la mise en place progressive d'une administration locale,
- la création de l'ANFICT,
- l'accompagnement des PTF.

Parmi les constats négatifs, l'on peut citer :

- la faible capitalisation des connaissances,
- l'absence d'agent des services techniques et des secrétaires généraux au niveau rural et l'insuffisante disponibilité des services de l'Etat dans les communes,
- l'existence de communes sans territoire, installées dans les chef lieux des groupements,
- l'absence de comptabilité matière dans les communes,
- la non opérationnalisation des dispositifs de financement des CT.

Quels sont les prochains défis que désire relever le HCCT ?

- le parachèvement du schéma national de la décentralisation aux niveaux départemental et régional,
- l'opérationnalisation de l'ANFICT,

- l'harmonisation et la dynamisation du cadre institutionnel national du suivi et d'encadrement de la décentralisation et des CT,
- la promotion de la coopération décentralisée comme atout et ressource additionnelle au développement,
- une meilleure répartition spatiale des appuis des partenaires techniques et financiers en vue de corriger les disparités entre les CT.

Quelles sont les perspectives pour les communes ?

Les perspectives sont bonnes dans la maîtrise de gestion des communes d'autant plus que les exécutifs seront dirigés par des élus d'un certain niveau avec une assistance administrative et technique dans la grande majorité des communes.

Les Maires, les conseillers communaux sont désormais incontournables. Quels messages voudriez-vous leur transmettre ?

Effectivement, la commune fait désormais partie de l'architecture institutionnelle et administrative de la République du Niger. Les élus communaux doivent saisir le sens de leur responsabilité dans la gestion des affaires de leurs populations. Ils doivent être à l'écoute, sensibles à leurs préoccupations et s'engager dans la mesure de leur possibilité personnelle et celle de la commune à apporter les solutions idoines.

M. Dagoul Malam N'Goudo, SG HCCT

BAD : Base de données et site web

Le projet d'appui à la décentralisation, financé par la Banque Africaine de Développement, a lancé un appel à manifestation d'intérêt dans le cadre de sa composante « Amélioration du cadre institutionnel et réglementaire de la décentralisation, et soutien à l'appropriation par la population de la réforme ».

L'appel est destiné à financer la mise en place d'une base de données nationales sur la décentralisation et d'un site web au Haut Commissariat à la Modernisation de l'Etat (HCME). Il a été clôturé le 7 décembre afin de constituer une liste restreinte de six consultants.

Mme Moustapha Aïchatou
E-Mail : pad_bad@yahoo.fr

France — Niger : Les Assises de la Coopération Décentralisée



Coopération décentralisée au Niger et nouvelles perspectives de financement du développement. @@@

Les actes des 1^{ères} Assises de la coopération décentralisée sont désormais disponibles.

Vous y trouverez les discours, les exposés et tables rondes, les débats et ateliers thématiques.

Emilie houzard
emilie.houzard@diplomatie.gouv.fr

Revue à mi-parcours du 10^{ème} FED : Rencontre des acteurs non étatiques

Le 27 octobre 2009, s'est tenu à Niamey dans les locaux du Grand Hôtel, l'atelier de consultation des Acteurs Non Etatiques sur la revue à mi-parcours du 10^{ème} FED, organisé conjointement par le Ministère de l'Economie et des Finances et la Délégation de l'Union Européenne en République du Niger (DUE). Le 10^{ème} FED couvre la période 2008-2013. Un Document de Stratégie Pays (DSP) et un Programme Indicatif National (PIN) ont été signés entre le Gouvernement du Niger et la Commission Européenne le 4 juillet 2008. La revue à mi-parcours (RMP) vise à faire le point sur l'état de la coopération entre la CE et la République du Niger.

Nathalie Legrand, Chef de projet
Tel : 227 20 72 60 43 / Email : pasocniger@gmail.com
Site web <http://www.pasoc-niger.org>

Décentralisation et pouvoir local au Niger

Comment les chefs et les cadres ressortissants ont-ils réussi à contrôler le processus de décentralisation ? Comment ont-ils continué à jouer un rôle de premier plan dans la vie politique locale ? L'auteur, Abdoulaye Mohamadou, tente d'identifier les enjeux soulevés par la décentralisation dans le canton de Birnin Lallé.

Abdoulaye Mohamadou, *Décentralisation et pouvoir local au Niger*, LASDEL, juin 2009

Enfants, femmes et décentralisation : Les actions de l'UNICEF

Les PDC au centre des actions de l'UNICEF

Entre 2004 et 2008, 4 actions majeures ont été réalisées :

- Développement des services de base intégrés dans les régions de Maradi, Zinder, Tahoua et Agadez jusqu'en 2007 à travers la promotion des services sociaux de base, l'appui institutionnel aux départements, aux Unités d'Interventions Villageoises, des sessions de formation des cadres, et acteurs locaux, etc. ;
- Contribution à l'élaboration et à la vulgarisation du Guide national d'élaboration des Plans de Développement Communaux (PDC) ;
- l'appui à l'élaboration de douze PDC et l'organisation de plusieurs sessions de formation sur leur élaboration ;
- Une 1^{ère} étude sur les budgets de 12 communes afin d'apprécier le processus d'élaboration et de gestion de budgets et programmes.

Un programme 2009-2013...

Le projet *Planification/Suivi et Evaluation* appuie les acteurs des droits des enfants et des femmes à utiliser des informations fiables et des outils de planification et de suivi efficaces.

Le programme de coopération appuie :

- a) le Gouvernement et les Collectivités Territoriales pour l'élaboration de plans et budgets communaux participatifs ;
- b) la régionalisation de la SDRP par la mise à disposition

des cadres de concertation et d'outils de planification régionaux ;

c) la vulgarisation des études et la mise à la disposition d'informations fiables pour augmenter les capacités décisionnelles des acteurs locaux ;

d) les acteurs locaux pour leur participation effective à l'élaboration et à la mise en œuvre des PDC.

... et quatre chantiers en cours

- Un appui au Gouvernement dans la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Développement Local et Communautaire ;
- Un appui au fonctionnement du dispositif national de planification au niveau communal par la révision du Guide national d'élaboration des PDC, la vulgarisation des études sur les budgets communaux et l'état de mise en œuvre des PDC, le renforcement des capacités des élus au processus de budgétisation et de suivi évaluation...
- Un appui aux communautés locales pour leur permettre de jouer activement leur rôle d'acteurs de développement par le développement d'outils et procédures applicables au niveau communal pour le renforcement des Pratiques Familiales Essentielles, etc. ;
- La poursuite de la dynamisation des cadres de concertation et de pilotage de la SDRP au niveau régional, départemental et communal.

Gado Hadizatou Samna

Email: hgado@unicef.org / web: www.unicef.org

PASOC

Le Programme d'appui à la société civile (PASOC) a un objectif transversal : le renforcement de la société civile nigérienne afin d'améliorer sa participation à la construction de l'espace public local, régional, national, et son rôle de partenaire dans la démocratie et le développement. Partenaires fait le point sur quelques résultats.



Vitesse de croisière pour le renforcement de capacités des Organisations de la Société Civile

Soutenues par le PASOC, plus de 900 organisations ont reçu des formations et initié des activités depuis juillet 2008. Les 8 régions et les différents types d'organisations de la société civile sont concernés. Le renforcement des capacités touche aussi la composante régionale et les projets subventionnés par l'UGP à travers ses antennes (Ong Albarka) qui les accompagnent.

Vulgariser, dialoguer, se concerter

Le volet institutionnel, national, lié à l'amélioration du cadre juridique et réglementaire, focalisera son intervention en 2010 sur la vulgarisation et la diffusion des textes juridiques, et sur le dialogue et la concertation entre les autorités et les OSC.

Dans ce sens, un appui au MAT/DC et ses entités déconcentrées pourra être identifié pour la collecte des données.

Une composante régionale novatrice

En 2009, **59 projets d'organisations de base** (300 millions de FCFA) ont été subventionnés dans les régions de Maradi et Zinder, sur presque la moitié des communes du Niger. La thématique, liée à la promotion des droits humains et de la citoyenneté, cible surtout des organisations émergentes (fadas, groupements de jeunes, de femmes, associations de taille modeste et ONG locales). Les organisations ont fait preuve d'un dynamisme et d'un professionnalisme salués de tous. Un appel à proposition est prévu en 2010 sur les régions de Maradi et Zinder pour environ 120 projets (600 millions Fcfa).

Coup de projecteur sur deux projets

L'association Club des Amis du Livre de Zinder a sensibilisé les jeunes de la commune de Dogo, sur les questions de promotion des droits humains et de citoyenneté notamment à travers le théâtre et la formation de pairs éducateurs. Le groupement Tcheton Kai Dakai, lui, a sensibilisé la population sur la préservation de la nature et a organisé des travaux communautaires d'hygiène, d'assainissement et de reboisement. 1000 plants ont été placés dans 11 quartiers et 20 villages périurbains de la ville de Zinder. Le PASOC organisera une rencontre entre l'ensemble des projets financés afin de capitaliser les expériences.

Nathalie Legrand, Chef de projet

Tel 227 20 72 60 43/Email : pasocniger@gmail.com

Site web <http://www.pasoc-niger.org>

CAMELEON : Une association active à Madaoua

Deux ans après le 1^{er} échange entre Beauvais et Madaoua, a été créée l'association Caméléon. Depuis, treize échanges ont été organisés entre l'Oise et le Niger, dont dix avec Madaoua et trois avec Niamey. @@@

286 isariens et nigériens se sont rencontrés, 22 millions de FCFA ont été consacrés à différents projets dans la commune de Madaoua. Le séjour au Niger de la 14^{ème} édition s'est déroulé en octobre dernier.

Le principe

Les besoins, identifiés lors des séjours au Niger, sont concrétisés par les jeunes isariens de l'échange suivant.

Les projets

- Un puits cimenté à Zourmidé ;
- Une bibliothèque au CES de Madaoua ;
- Un magasin en semi-dur pour le service d'alphabétisation des adultes ;
- Un projet d'embouche ovine pour 30 femmes d'AVM ;
- La rénovation des 2 puits du jardin scolaire à Arzérori nomade ;
- Une donation de cahiers pour le CEG et l'Inspection primaire de Madaoua ;
- Une aide alimentaire ponctuelle en sacs de mil aux enseignants nigériens.

Le puits de Zourmidé Avec l'approbation du chef de groupement peul et du Maire de Madaoua, un puits pour les éleveurs locaux a été construit avec l'appui du Conseil Régional de Picardie et la Mairie de Madaoua.



CAMELEON : une association qui fédère

Deux associations ont été créées à la suite d'échanges entre CAMELEON et Madaoua : **SOLIMEDA** (pour la formation et la sensibilisation à l'hygiène) et **DEFI Niger** (pour le développement des échanges en matière de formation et d'insertion avec le Niger).

Les prochains défis de CAMELEON : espace de rencontres et fonds documentaire

Les objectifs du 14^{ème} échange Beauvais-Madaoua sont l'inventaire du fonds documentaire et l'installation d'un logiciel de gestion de la bibliothèque du CES Madaoua ; l'aménagement d'un bâtiment pour le transformer en espace de culture et de rencontres (bibliothèque, espace d'exposition, salle informatique). Des cantines itinérantes de livres sont envisagées en direction des différents collèges du département de Madaoua.

Contact : Jean-Paul Renoult
www.cameleon-niger.asso.fr

Formation zootechnique par la région Piémont en Italie

Deux formations se sont déroulées à l'Université Abdou Moumouni de Niamey au mois de novembre.

Ces deux formations ont été financées par la Région Piémont et la fondation des Caisses d'Épargne du Piémont dans le cadre du projet « Création et perfectionnement de figures professionnelles pour la gestion des élevages zootechniques au Sahel » promu par le Centre Interdépartemental de la Recherche et de la Collaboration Scientifique avec les pays du Sahel et de l'Afrique Occidentale (CISAO).

Création de 2 figures professionnelles différentes

Elle s'est déroulée du 2 au 9 novembre pour les techniciens de la fécondation artificielle, et du 16 au 21 novembre pour les ouvriers qualifiés de l'élevage du bétail et de la production du lait. Les activités de formation professionnelle ont eu lieu en accord avec les Ministères compétents et en partenariats avec les Universités et les organisations locales. Elles ont engagées les associations des éleveurs, notamment les associations féminines (AREN, GIE).

Pour assurer une diffusion des informations la plus répandue possible et pour dépasser les limites culturelles

et linguistiques, des animateurs de village, des radios rurales et des opérateurs scolaires ont été impliqués.

Une approche participative garantie

L'approche participative a été garantie depuis les premières phases du projet. Les équipes ont pris en considération les informations des associations engagées. Ce sont elles qui devront assumer toute la responsabilité de continuer les activités de formation. Le but du projet est celui de moderniser le secteur agro-zootechnique à travers le renforcement des capacités des spécialistes.

En plus du Niger, le Bénin et le Burkina Faso participent au projet, en tant que pays bénéficiaires de la coopération décentralisée dans le cadre du programme de sécurité alimentaire financé par la Région Piémont au Sahel.

Silvia Carino / E-mail : utlniger@intnet.ne

Agenda

> 12 janvier 2010 à 10h au LUCOP
Plans de Développement Communaux

> 27 janvier 2010 à 10h Amb. de France, salle J. Rouch
Réunion des PTF-Décentralisation

Contact

Bernard Cauville, cauvilleb@yahoo.fr, 20.73.68.85
Rédaction : Camille Le Jean, decentrinfo@yahoo.com

@@@ : Informations supplémentaires disponibles sur le site de l'Ambassade de France : www.ambafrance-ne.org.

Après 1 an de publication de la lettre d'information, **Partenaires** sort son **CD-Rom!** Tous les numéros de Partenaires et les documents de référence s'y trouvent.